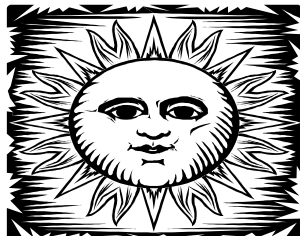


A SUD



LE SOLEIL BRILLE

FETES DE FIN D'ANNEE :

Extrait du courrier de Jacques Rapoport au syndicat SUD :
« Je vous précise que dans le cadre de notre mission de service public les bureaux délivreront les paquets de Noël le 24 décembre après-midi jusqu'à 17 h . Cette ouverture exceptionnelle permettra la délivrance des objets en instances avec **un effectif de volontaires** et sera compensée par des heures supplémentaires.
Pour le 31 décembre, l'ensemble des bureaux de poste fermeront au plus tard à 14 h . Les bureaux fermés habituellement pour la pause méridienne fermeront à l'heure habituelle de fin de matinée. »

MEDIAPIC

Encore une des bonnes idées sorties de nos hauts fonctionnaires, de leurs cervelles toujours plus bouillonnantes de créativité et de bassesses afin de presser encore le citron : le cumul d'emploi chez MEDIAPOST, avec La Poste. Les salariés « précaires » de MEDIAPOST qui sont à temps partiel d'au moins 20h, ont la possibilité depuis novembre, de « s'inscrire » pour travailler 15h ailleurs soit 35h au final : Dans les PIC ! Prétextant les besoins particuliers hebdomadaires de chaque entité, ces salariés smicards malléables bosseraient du lundi au mercredi chez MEDIAPOST, et du jeudi au samedi à la PIC val de Loire, l'une des 7 PIC retenues sites pilotes (Lille, Villeneuve La G., Besançon, Sénart, Bordeaux, Toulouse, Clermont).

Avec la Super-Lettre Verte, La Poste va délibérément supprimer des emplois pleins, ou ne pas remplacer les départs prévus à la PIC, et juste mettre quelques salariés qu'elle a elle-même précarisée, à bosser tous les jours (ou nuits) où des préavis de grèves sont posés depuis maintenant 6 ans. On va encore nous rétorquer que c'est pour le bien de ces salariés (entre 3 et 5 pour chaque PIC en phase pilote), qui n'ont pas la chance d'avoir un emploi plein (et digne de ce nom), et qu'ils auront tous les avantages, après un entretien de « sélection », d'un vrai agent de production de La Poste !!!

LA CHANCE !...
Comme ça on peut aussi précariser encore plus la PIC. C'est l'un des premiers actes pour démolir le modèle social à l'acheminement en attendant son extension à la distri...



EAR : RECADRAGE

Ce 21 novembre, SUD PTT 36-37 était invité à une réunion bilatérale pour évoquer la gestion des EAR sur la direction territoriale.

La DELP envisage de recruter deux chargés de mission, l'un pour le département 37, l'autre pour les départements 36 et 18. Les EAR seraient placés sous la responsabilité managériale de ces nouveaux encadrants.

Deux missions essentielles leur seraient confiées : assurer les remplacements de DET1 ou DET2 pour la partie pilotage bancaire et prendre en charge « le développement des compétences (formation, promotion), l'appréciation, le pilotage de la performance commerciale, la discipline des EAR et CER placés sous leur autorité ».

Autant dire que ce vaste programme nous emballe assez peu...

S'il est vrai que les EAR/CER rencontrent quotidiennement des problèmes d'information, il n'en reste pas moins que, de par leur fonction, La Poste leur impose bien d'être autonomes.

Il nous paraît donc fondamentalement contradictoire de vouloir les encadrer de la sorte, d'autant plus que nous doutons également de la qualité de l'encadrement puisque chacun des « chargés de mission », en plus de ses remplacements de DET, aura une charge managériale de 30 à 40 agents.

A SUD, ce que nous réclamons pour les EAR/CER, c'est tout simplement du temps pour s'informer, consulter les notes, le planning qui peut varier du jour au lendemain. Pour ce qui est des ETC, briefs, débriefs, accompagnements, leçons bancaires et autres réjouissances, qui, n'en doutons pas, feront partie du pack, on s'en passe allègrement.

Facultés d'adaptation et changements imprévisibles, sont le lot quotidien des EAR/CER. Ils sont autonomes et c'est ce qu'ils apprécient dans leur métier.

Faudrait pas tout dénaturer en essayant de trop les cadrer.

CAMPAGNE REPRISE ANCIENNETE

Lancée à l'automne 2011, notre campagne sur les reprises d'ancienneté bat son plein et connaît une belle réussite, en donnant entière satisfaction aux salarié-es qu'on a accompagné-es. Toutefois, pour les personnes qui ont exercé à la Poste en CDD avant leur CDI, et pour lesquelles ces périodes n'ont pas été prises en compte dans le calcul de leur ancienneté de carrière, il est encore temps d'agir. En effet, après juin 2013, il ne sera plus possible de demander des indemnités de rattrapage sur les 5 dernières années. Alors n'attendez pas, et n'hésitez pas à prendre contact avec nous !

DU PAPIER QUI RAPPORTE

La Poste vient de s'accorder avec des papetiers pour se faire racheter à bon prix les papiers usagés dont les entreprises souhaitent se débarrasser.

Sur le principe l'idée de récupérer cette matière est bonne mais à la recherche de (juteux) profits on voit avec cet accord qu'au-delà du service rendu c'est bien la valeur tirée du recyclage qui aiguise les appétits des financiers en embuscade : pré-

senté au public avec belles photos et beaux discours il manque le montant du bénéfice attendu et la marge bénéficiaire conclus par ces affairistes.

Alors que ce service devrait être 100 % public au bénéfice de la collectivité comme toutes les activités de la Poste, celle-ci choisit encore non seulement de filialiser cette activité mais surtout gagner le plus d'argent possible avec ce nouveau filon dont les facteurs seront les principaux serviteurs mais hélas pas les bénéficiaires.

LETTRE D'UN RETRAITE A BAILLY

11000 Carcassonne

Carcassonne, le 29 Mars 2012

COPIE

Monsieur Le PDG de La Poste,

Je viens de recevoir, je ne sais pas trop pourquoi étant donné que je suis retraité depuis plusieurs années, votre lettre du 19 courant m'informant des dispositions que vous avez prises concernant la vie au travail des postiers.

C'est l'occasion pour moi de vous donner en réponse mon sentiment sur La Poste que j'ai servi durant trente-cinq ans (dont la moitié comme PTT).

Il est en effet plus urgent de vous occuper enfin de cette dimension de l'activité du Groupe que vous êtes arrivé à transformer en société anonyme l'an passé.

Il est vrai qu'on y travaillait sous votre direction (vous êtes là depuis quand déjà ?) et sous les gouvernements successifs depuis vingt ans, mais une si grosse administration, modèle autrefois de toutes les Postes du monde, ne pouvait « évoluer » ou plutôt se « révolutionner » en peu de temps.

Vous voilà donc avec une entreprise enfin moderne, « prête à affronter les défis de notre temps, à s'inscrire dans la concurrence etc... » mais à quel prix !

Je viens de lire par ailleurs l'excellente contribution d'un postier à ce propos sur le site du Huffington Post, contribution très proche du terrain, très prégnante à mes yeux malgré mon éloignement du service depuis longtemps.

Je suis en effet (oui j'emploie bien ici le présent) un postier de la vieille école (ah ! quelle horreur n'est-ce pas !) évidemment ancien fonctionnaire (re ah !) et figurez-vous très fier de cette carte de visite (re-re ah !) pour laquelle j'ai d'ailleurs et bien entendu l'honorariat.

Vous comprendrez après cela que je ne pense pas du tout que vos « solutions de bricole destinées à enfumer le personnel qui trime de plus en plus avec la peur au ventre chaque fois qu'il entame une vacation » soit à même d'endiguer une situation que vous avez-vous-même contribué à installer. A force de tendre l'élastique il finit par vous péter dans la gueule pour parler plus simplement et d'une façon triviale!

Oui la situation est grave et c'était inévitable ; on a vu le malheureux exemple de France-Télécom, j'ai bien pensé alors que la Poste suivrait le même chemin mais j'ai pu en partir afin de m'en prémunir, je ne me le suis pas fait dire deux fois et là je vous en remercie.

Mais je plains beaucoup tous ceux qui doivent continuer à travailler avec de telles façons de considération humaine non seulement dans le Groupe La Poste mais dans toute notre société, je pense que nous atteignons partout les limites du supportable.

Vous ne terminez même pas votre « lettre d'espoir » par une banale formule de politesse, je ne le ferai donc pas également mais vous dirai, tout simplement, « à bon entendre, salut » (et pour l'avenir revisez vos listes vous éviterez ainsi des travaux d'acheminement et surtout de distribution parfaitement inutiles pour mes collègues, mon opinion risquant fort peu d'évoluer et à votre égard et à l'égard des méthodes que vous utilisez)

J'oubliais un petit détail : cerise sur le gâteau, je suis un adhérent du syndicat Sud (quelle horreur, ben oui ! je sais, je continue à soutenir alors que je ne travaille plus, je suis tout simplement solidaire de tous ceux qui souffrent et que vous aviez oublié dans vos merveilleuses projections, plans, programmes et autres défis...)

J.L. A.



LE MENSONGE



C'EST MAINTENANT !